

## Des expériences de gestion

### Rencontre avec un propriétaire privé

**C**ompte rendu de la visite réalisée dans le cadre des Rencontres d'Avignon chez M<sup>me</sup> Caire, propriétaire forestier à Pourrières (Var)

Pourrières, commune de 5561 hectares (dont 3 246 boisés) est traversée dans sa partie sud, d'est en

#### Quel objectif de gestion ?

La proximité de l'autoroute pose une contrainte particulière sur ce site : les risques d'incendies sont très nombreux à partir des talus très

enherbés. En 1967, un incendie traversa cette parcelle, épargnant des chênes verts. Depuis cette date, aucun travail n'avait été réalisé, le taillis se fermait de plus en plus avec ronces et argéras. La préoccupation essentielle du propriétaire était de préserver cet espace contre le feu mais entretenir cette parcelle coûtait plus que ce que le propriétaire pouvait investir. Un programme Feoga permit à ce propriétaire d'entamer un chantier de débroussaillage systématique. Ce qui fera dire aux participants du groupe des Rencontres : « *En bonne ménagère, le propriétaire forestier lave plus blanc* ».

#### La nécessité d'avoir un objectif de gestion clairement défini

Revenons à cette parcelle, avant 1986. Elle se situe en zone ND du POS, encerclée de zones agricoles de petite taille. Les propriétaires vivent sur le site et n'utilisent leurs bois que pour le bois de chauffage. Une coupe avait été tentée mais stoppée car les résultats ne les satisfaisaient pas : le site perdait de sa valeur esthétique.

La proximité des grands axes de communication provoquent une nuisance non négligeable : le bruit. Garder un couvert végétal élevé et touffu lui fait quelque peu obstacle. Dès lors, une seule préoccupation



Le groupe Gestion en tournée. Photo D. V.

Débroussaillage FEOGA chez M<sup>me</sup> Caire, Pourrières. Photo D. V.

ouest, par l'autoroute A8 et par la route nationale 7 (Saint-Maximin à Aix-en-Provence). Cette commune est dotée d'un plan d'occupation des sols et fait partie du syndicat intercommunal à vocation multiple de la haute vallée de l'Arc (cf. contribution : Sivom du Haut de l'Arc, l'esprit Pidaf). M<sup>me</sup> Caire est membre de l'association syndicale libre des propriétaires forestiers de Pourrières.

Le groupe est accueilli sur une parcelle, en bordure sud de l'autoroute A8 (Saint-Andéol), où a été réalisée une amélioration de taillis de chênes verts au cours de l'année, 1986, sur un programme du Fond européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA).





Un souci : préserver l'esthétique du site en gardant les grandes cimes. Photo D. V.

pour le gestionnaire : protéger son site des flammes. Un seul moyen d'y parvenir à ses yeux : débroussailler. Un programme Feoga le permet. Mais que va-t-il se passer maintenant ? Pour garder son efficacité, il faut que le débroussaillage soit entretenu. Se pose de nouveau le problème des moyens.

*Le débroussaillage ne peut pas être un objectif de gestion en soi, il n'est qu'un moyen de gestion.*

### L'objectif doit être déterminé en amont des travaux

Ce qui malheureusement n'est pas le cas dans la plupart des situations. Les moyens disponibles, ou plutôt l'absence de moyens, n'est qu'un obstacle à la détermination des objectifs de gestion. On saisit l'occasion quand elle se présente. Il s'avère que les propriétaires forestiers entament une réflexion en aval des travaux possibles à réaliser dès lors qu'ils appartiennent à un groupement de propriétaires. Les informations reçues dans ce cadre arrivent un peu comme le « sauveur ». La réflexion qui doit se placer en amont est ici déplacée en aval.

*Le manque d'informations est un réel obstacle à la réflexion des gestionnaires dans la mise en place des objectifs de gestion.*

Le problème présenté ici existe partout et à tous les niveaux, que ce soit chez le petit propriétaire privé ou chez le gestionnaire d'espace public.

## Aménagement d'une aire d'accueil

Après cette matinée passée sur le site de Saint-Andéol à Pourrières, le groupe s'est rendu à l'aire de pique-nique aménagée de Pourcieux, en bordure de la route nationale 7.

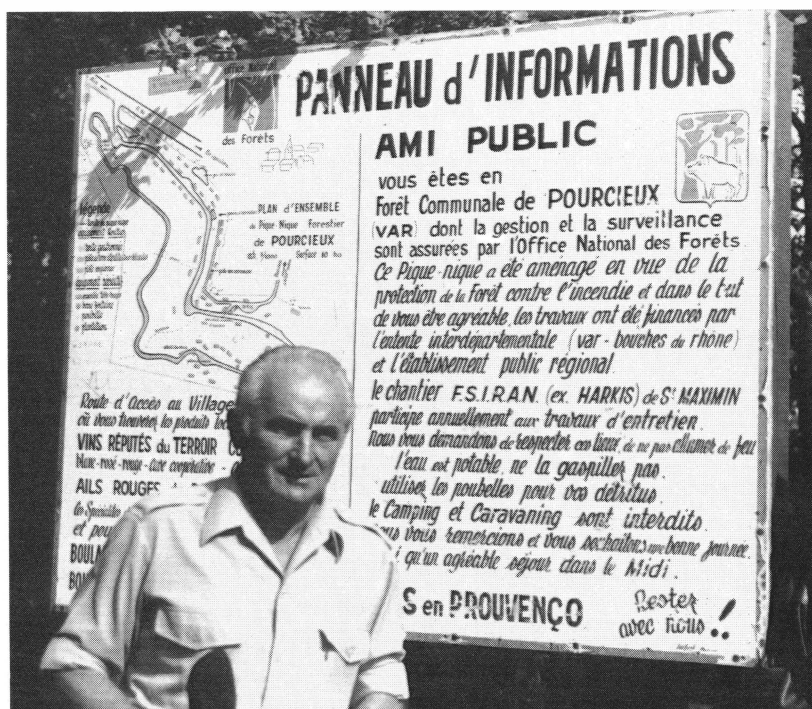
Cette aire s'étend sur 10 hectares. Créée il y a une quinzaine d'années, elle est régulièrement entretenue par l'Office national des forêts, et un chantier FSIRAN (Français de souche islamique rapatriés d'Afrique du Nord). M. Payan, chef de triage de Pourrières nous a accueilli sur ce site. Accessible dans le sens Aix-Saint-Maximin, l'aire a pour vocation l'accueil des automobilistes de passage. L'accès des véhicules a été raisonné, la promenade est pos-

sible grâce à un tracé de chemin de randonnée, le pique-nique également avec l'implantation de tables et de bancs en bois. Au sud-est, démarre une piste DFCI (Défense des forêts contre incendie) qui traverse le massif contigu.

C'est ici un exemple classique d'aménagement de site boisé où le public est canalisé, informé. La surveillance et le nettoyage sont assurés par les agents de l'ONF, trop peu nombreux pour veiller en permanence sur le site, renseigner le public, le guider, ramasser régulièrement les ordures.

L'objectif prioritaire de la gestion actuellement réalisée est l'accueil du public. Le débroussaillage réalisé ici n'est qu'un moyen technique d'amélioration et de réalisation de l'accueil du public dans les meilleures conditions.

D. V.



M. Payan (ONF), chef du triage de Pourrières. Panneau d'informations de l'aire de Pourcieux. Photo D. V.